

Plateforme Réemploi

15 mars – Journée de kick-off

Résumé des actions proposées par la table 3 « le réemploi dans les marchés publics »

Participants : Anne De Cannière (Commune de St Gilles), Charline Boyer (CCB-C), Adrien Gonnella (Commune Anderlecht), Anne-Laure Maerckx (Cenergie), Audrey Moulu (Team Bouwmeester), Cécile Patris (RESSOURES), Charline Rentmeister (Etudiante ULg), Nicolas Scherrier (Bruxelles Environnement, animateur et rapporteur), Patrick Van Den Abelle (Bruxelles Environnement).

Actions proposées :

1) Travailler sur l'offre

- Communiquer sur les actions de la RD15 et les entrepreneurs du réemploi pour mettre en avant le secteur et rendre l'offre du secteur visible
- créer des outils spécifiques, ex : liens avec BIM et autres outils utilisés dans les MP de travaux (bientôt MMG, ...)
- sécuriser la disponibilité des matériaux (car entre le moment où un matériaux est prescrit et le moment où il est lis en œuvre, il n'est peut-être plus disponible)
- diffuser les stocks disponibles (lien point « inventaire »)
- créer un service de facilitateur réemploi pour mettre en relation l'offre et la demande (= un des rôles de la plateforme réemploi)
- ce facilitateur devrait pouvoir renseigner les MO publics sur la valeur et l'état des matériaux (avant leur démontage) et sur les potentiels de revente/réemploi in situ (lien avec point « inventaire »)
- Ce facilitateur pourrait aussi sensibiliser la tutelle régionale administrative et fournir des clauses techniques de mise en œuvre aux MO publics (lien avec « demande »)

2) Travailler sur la demande

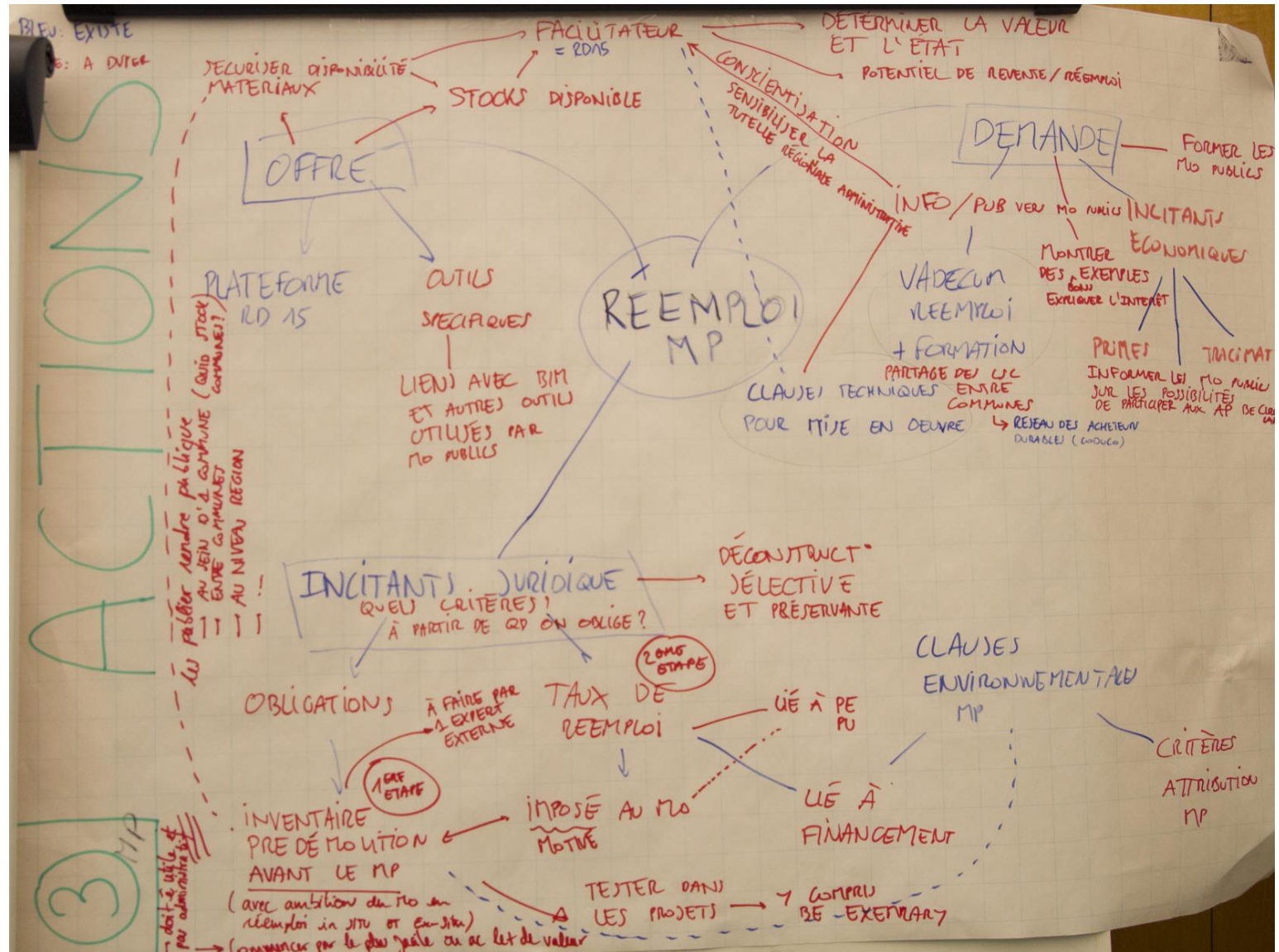
- former les MO publics (et la tutelle régionale administrative) [déjà commencé pour l'utilisation du Vademecum Réemploi] : vademecum réemploi et autres outils, partage des cahiers des charges entre les communes (éventuellement via le réseau des acheteurs durables CoDUCO)
- créer des clauses techniques pour mettre en œuvre des matériaux [existent déjà pour 5 matériaux] lien avec « Facilitateur »
- créer des incitants économiques : primes, tracimat (inventaire pré-démolition pour prouver que les déchets inertes ne sont constitués que d'inertes et ainsi bénéficier des

prix les plus bas pour le recyclage), informer les MO publics sur les possibilités de participer aux AP.

3) Mettre en place des incitants juridiques

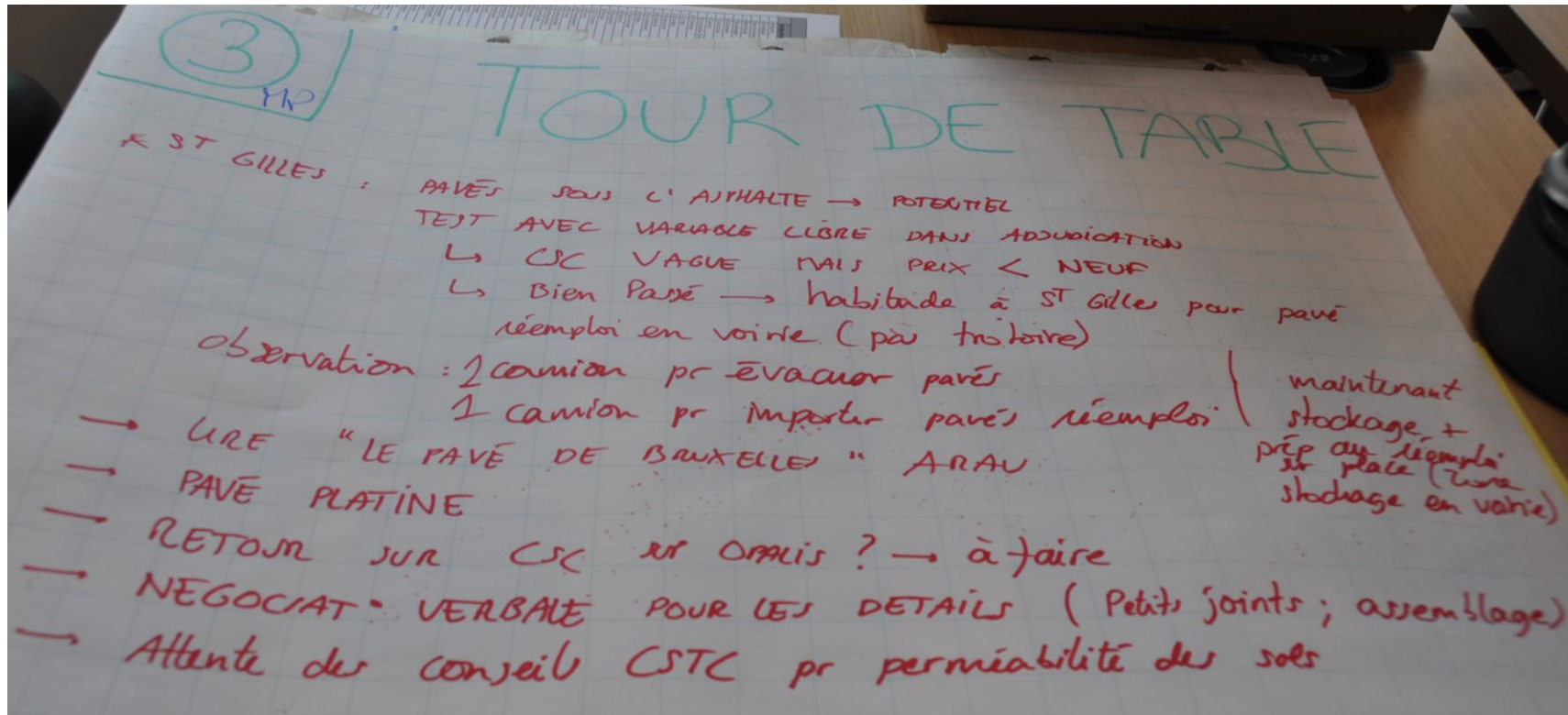
- définir les critères : à partir de quand on oblige ?
- imposer/promouvoir la déconstruction sélective préservante
- imposer/promouvoir l'inventaire prédémolition [PREMIERE ETAPE]
 - au MO, avant de passer les MP de travaux
 - avec ambitions du MO en terme de réemploi in et ex situ
 - commencer par le plus facile avec le plus de valeur (lien avec « Facilitateur »)
 - lier l'obligation au PU ou PE, ou à un financement (primes, AP)
 - tester l'inventaire dans des projets pilotes (Be Circular, be Exemplary)
 - lier aux clauses environnementales des MP (critères d'attribution) => préparer des csc types
 - doit être utile et non pas administratif
 - à faire par un expert externe (et pas un travail en plus non rémunéré pour l'architecte ou l'entrepreneur)
 - à publier et partager pour écouler les matériaux et pour alimenter (et sécuriser) l'offre ; lien avec « offre »
 - au sein d'une même commune
 - entre communes
 - sur toute la Région
 - au secteur privé
 - à élargir aux stocks dormants des communes et entrepreneurs
- imposer/promouvoir un taux de réemploi sur les chantiers publics [DEUXIEME ETAPE]
 - avec ambitions du MO en termes de réemploi in et ex situ
 - commencer par le plus facile avec le plus de valeur (lien avec « Facilitateur »)
 - lier l'obligation au PU ou PE, ou à un financement (primes, AP)

Annexe 1 – photos des panneaux issus des discussions



1. Actions

2. Tour de table : présentation des actions/acteurs présents à la table



3. Vrac (autres sujets discutés)

② Conformité minimum
de réemploi avec
réglementation REB?
→ fin au réemploi

Buisson Michel
Partenariat Privé-Public
au sein d'organes de lois
des universités et préfectures
+ du catalogue en ligne
de matériaux géométriques
(il pourrait se financer
en partie sur les transactions
relatives au catalogue)

Buisson Michel
Partenariat Privé-Public
au sein d'organes de lois
des universités et préfectures
+ du catalogue en ligne
de matériaux géométriques
(il pourrait se financer
en partie sur les transactions
relatives au catalogue)

Facilitateurs-Consultants
pour réemploi dans les
projets publics

Reorganisation des
CDC
→ réseau des
acheteurs durables